Les avocats et notaires
de l'État québécois

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LES AVOCATS ET NOTAIRES DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS DÉNONCENT L'INIQUITÉ DE LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Québec, le vendredi 16 décembre 2016 – Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) dénonce avec vigueur l'iniquité de la position du gouvernement du Québec à l'endroit de ses membres. En effet, alors que LANEQ a présenté une nouvelle proposition assouplie, le gouvernement a refusé catégoriquement de discuter de quelque proposition que ce soit touchant au mode de négociation.

« Le gouvernement ment quand il prétend rechercher l'équité. Avec sa position, le Québec est la seule province au Canada à traiter ses avocats et notaires sur une base inférieure à celle des procureurs de la Couronne. Dans ces circonstances, nous nous devons d'en appeler à nos membres », déclare Me Jean Denis, président de LANEQ.

Une rencontre de négociation s'est tenue, à la demande de LANEQ, ce mercredi 14 décembre. Au cours de cette rencontre, LANEQ a proposé, sur une base exploratoire, un comité de rémunération faisant des recommandations au Bureau de l'Assemblée nationale. La réponse du négociateur du gouvernement fut : « toute proposition visant à modifier le régime de négociation actuel n'offre aucune expectative d'entente ».

Rappelons que les avocats et notaires de la fonction publique québécoise et de l'Agence du revenu du Québec sont en grève générale illimitée depuis le 24 octobre dernier. Leurs demandes portent principalement sur la réforme de leur mode de négociation, sur la base de leur rôle particulier et leur indépendance de fonction.

Les avocats et notaires de l'État québécois (LANEQ) regroupe plus de 1 100 avocats et notaires répartis dans l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement du Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts de ses membres, notamment par la négociation de leurs conditions de travail. Au service de l'intérêt public, l'avocat ou le notaire de l'État participe à la représentation du gouvernement auprès de tribunaux civils, administratifs et pénaux, en plus d'agir comme conseiller juridique et légiste auprès des ministres et présidents d'organismes.

- 30 -

Source : LANEQ

Renseignements :
Sébastien Verret, 581-996-1346
Mathieu Santerre, 581 996-5344
medias@lorangebleue.biz